



Synthèse des résultats : Loi sur l'énergie propre

Juillet 2022



Table des matières

Table des matières.....	1
Présentation de la loi sur l'énergie propre	2
Processus de consultation.....	3
Synthèse des résultats.....	3
1. Énoncé des objectifs en matière d'énergie propre	3
2. Exigences en matière de production de rapports.....	4
3. Cibles de réduction des gaz à effet de serre.....	6
4. Norme sur l'électricité renouvelable	7
5. Cibles de vente de véhicules sans émissions	8
6. Normes sur la composition des carburants renouvelables.....	9
7. Cible de chauffage à énergies renouvelables	10
8. Critères d'efficacité énergétique.....	10
9. Autres commentaires.....	11
Prochaines étapes.....	12
Annexe A : Mesures envisagées.....	13
Dispositions générales	13
Électricité	13
Exploitation minière.....	14
Transport.....	14
Chauffage et bâtiments.....	14
Autre	15



Présentation de la loi sur l'énergie propre

La loi sur l'énergie propre vise à encadrer les engagements yukonnais relatifs à la réduction des gaz à effet de serre, afin de donner les moyens réglementaires au gouvernement du Yukon de respecter ses engagements en la matière et d'assurer, par des rapports publics, une responsabilisation durable quant aux changements climatiques.

Grâce à sa nouvelle loi sur l'énergie propre, qui imposera des cibles pour la production d'électricité renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Yukon sera au diapason des mesures législatives les plus progressistes en Amérique du Nord dans le domaine de la responsabilisation en matière d'énergie et de changements climatiques. Cette loi garantira transparence et responsabilisation dans l'atteinte des objectifs. De plus, ses règlements d'application permettront au gouvernement du Yukon de respecter ses engagements en lui donnant l'élan nécessaire et en lui permettant de le maintenir.

Voici les dispositions qui ont été proposées pour la loi du Yukon sur l'énergie propre :

1. Énoncé des objectifs en matière d'énergie propre
2. Exigences en matière de production de rapports
3. Cibles de réduction des gaz à effet de serre
4. Norme sur l'électricité renouvelable
5. Cibles de vente de véhicules sans émissions
6. Normes sur la composition des carburants renouvelables
7. Cible de chauffage à énergies renouvelables
8. Critères d'efficacité énergétique

Les différentes sections de cette synthèse présentent en détail les dispositions spécifiques proposées dans le cadre de la loi sur l'énergie propre ainsi que les thèmes principaux qui sont ressortis de la consultation.

Processus de consultation

Le 25 octobre 2021, le gouvernement du Yukon a publié un document de discussion ouvert aux commentaires du public. La date limite pour exprimer son avis était initialement fixée au 7 janvier 2022. Elle a été prolongée jusqu'au 7 février 2022 pour les Premières Nations du Yukon, l'Assemblée des Premières Nations (région du Yukon) et le Conseil des Premières Nations du Yukon.

Nous avons reçu 26 réponses écrites de citoyennes et citoyens, d'organismes à but non lucratif locaux, d'organisations nationales, de trois gouvernements de Premières Nations et de deux organisations de Premières Nations de la région.

Merci à toutes les personnes qui nous ont fait part de leurs commentaires.

Synthèse des résultats

Les dispositions fixant des cibles (dont l'exigence en matière d'énergie renouvelable) qui forment la majeure partie du projet de loi sur l'énergie propre ont fait l'objet d'une vaste consultation lors de la rédaction de la stratégie *Notre avenir propre*. Ces cibles constituent des engagements publics sur plusieurs années dans le cadre de *Notre avenir propre* (2020) et de l'accord de soutien entre le Parti libéral et le NPD (2021). Par conséquent, on ne s'attend pas à ce que la substance ou la portée de ces engagements changent de façon considérable.

1. Énoncé des objectifs en matière d'énergie propre

Nos propositions

Le gouvernement du Yukon propose de formuler, dans la loi sur l'énergie propre, un énoncé des objectifs relatifs aux valeurs et aux intentions gouvernementales concernant les thèmes abordés dans la loi. Voici des propositions d'énoncés à inscrire dans la loi du Yukon sur l'énergie propre :

- Utiliser et stimuler, au Yukon, le développement de technologies novatrices qui contribuent à la conservation et à l'efficacité énergétique ainsi qu'à l'utilisation de ressources propres ou renouvelables.

- Soutenir, grâce aux ressources propres ou renouvelables, le développement économique vert auprès des gouvernements des Premières Nations, des municipalités et des collectivités rurales.

Synthèse des résultats

Le gouvernement du Yukon a reçu de nombreux compléments, suggestions et propositions de reformulation concernant les objectifs.

Résumé des commentaires

- La réduction des gaz à effet de serre doit être la priorité.
- Les technologies novatrices ne doivent pas prendre le pas sur les technologies existantes capables d'atteindre les objectifs de la loi.
- Les objectifs doivent mettre en avant l'inclusivité pour que les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et le public apportent des changements à l'appui des objectifs liés aux changements climatiques. Cela devrait passer par des aides financières.
- Le gouvernement doit inclure les compétences et les expériences des Premières Nations dans les objectifs proposés.

2. Exigences en matière de production de rapports

Nos propositions

On a proposé des exigences en matière de rapports pour s'assurer que le gouvernement du Yukon communique de l'information sur les progrès réalisés, qu'il soit sur la bonne voie ou en deçà de ses engagements en matière de changements climatiques. Ces exigences sont essentielles pour assurer la transparence et la responsabilité à long terme envers le public. Le gouvernement du Yukon a proposé que la loi sur l'énergie propre exige le dépôt d'un rapport annuel à l'Assemblée législative, qui comprend :

- les données les plus récentes du territoire sur les émissions de gaz à effet de serre et l'énergie;
- les informations les plus récentes sur les risques que les changements

climatiques font courir au Yukon, tirées de l'évaluation quinquennale des risques climatiques;

- les progrès réalisés dans les mesures actuelles et nouvelles proposées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, accroître la sécurité énergétique et gérer les risques climatiques;
- la façon dont les mesures actuelles et nouvelles proposées sont censées atteindre les cibles en matière de changements climatiques et d'énergie qui figurent dans la loi ou une politique.

Synthèse des résultats

Les commentaires sur les exigences en matière de production de rapports ont confirmé l'importance de fournir des mises à jour régulières et transparentes sur les progrès réalisés par le gouvernement à l'égard des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés dans la loi.

Résumé des commentaires

- Il faudrait inclure les exigences en matière de production de rapports dans la loi.
- Les rapports devraient être aussi à jour que possible.
- Les rapports devraient présenter les émissions pour chaque secteur ainsi que les progrès réalisés pour atteindre les cibles d'émission.
- Les rapports devraient inclure les écarts entre les cibles d'émission et les émissions réelles, ainsi que les mesures pour se remettre sur la bonne voie.
- Les rapports devraient être transparents.
- On devrait inclure un contrôle judiciaire dans la législation. Cela pourrait comprendre des procédures détaillées en cas de non-respect des engagements.
- Les rapports devraient concerner toutes les localités, qu'elles soient raccordées ou non au réseau.
- Le gouvernement devrait rendre compte chaque année des progrès réalisés concernant la mise en place de plans régionaux d'aménagement prenant en compte le climat dans le cadre du chapitre 11. Ces rapports doivent être élaborés de façon transparente et cohérente afin que d'autres agences puissent utiliser les mêmes méthodes pour permettre des comparaisons.

- Le gouvernement devrait rendre compte de la contribution des Premières Nations du Yukon en matière d'utilisation et de production d'énergie, ainsi que des réductions d'émissions de gaz à effet de serre résultant d'installations de production, de stockage et de transmission d'électricité détenues ou gérées par des Premières Nations du Yukon.
- Les rapports devraient inclure des renseignements sur les progrès réalisés par le Yukon pour minimiser les risques du secteur énergétique énumérés dans l'évaluation des risques liés aux changements climatiques au Yukon (2022).

3. Cibles de réduction des gaz à effet de serre

Nos propositions

L'encadrement législatif des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre assure la responsabilisation à long terme du gouvernement et établit les critères de référence pour l'élaboration des mesures visant à atteindre ces cibles. Certes, légiférer sur les cibles de réduction des émissions ne garantit pas que le gouvernement du Yukon les atteigne, mais cela définit des normes claires et établit la marche à suivre pour mettre en œuvre les politiques et les programmes visant à atteindre ces normes. Le gouvernement du Yukon propose d'inscrire les cibles de réduction de gaz à effet de serre suivantes dans la loi sur l'énergie propre.

- D'ici 2030, réduire de 45 % les émissions de gaz à effet de serre du Yukon provenant du transport, du chauffage, de la production d'électricité, des déchets et d'autres secteurs (à l'exception du secteur minier) par rapport aux niveaux de 2010.
- D'ici 2050, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Yukon (y compris le secteur minier) pour atteindre la carboneutralité.

En plus des deux cibles ci-dessus, le gouvernement du Yukon propose que la loi sur l'énergie propre lui donne le pouvoir de fixer, au moyen de règlements d'application, des cibles d'émissions pour chacun des secteurs.

Synthèse des résultats

La plupart des commentaires proposaient des programmes ou des projets spécifiques visant à réduire les émissions. Ces idées ont été compilées dans une liste de mesures (voir l'annexe A) qui feront l'objet d'un examen plus approfondi dans le cadre d'un effort soutenu pour atteindre les cibles. Dans les commentaires au sujet des cibles d'émission de gaz à effet de serre, on demandait d'autres conséquences dans le cas où

les cibles ne seraient pas atteintes.

Résumé des commentaires

- La cible de 45 % des émissions de gaz à effet de serre devrait inclure les émissions liées aux activités minières.
- Les cibles devraient être « fermes »; le fait de ne pas les atteindre devrait avoir des conséquences.
- Le gouvernement devrait fixer des cibles d'émission de gaz à effet de serre intermédiaires entre 2030 et 2050.
- Le gouvernement devrait communiquer les mesures existantes ou prévues pour atteindre les cibles (point également soulevé dans la section sur les exigences en matière de production de rapports).
- Le gouvernement devrait prévoir des budgets d'émissions.
- Le gouvernement devrait envisager de fixer des cibles en collaboration avec les localités.
- Le gouvernement devrait élaborer une loi habilitante pour créer un nouvel organe de régulation des émissions de gaz à effet de serre ou autoriser les personnes qui prennent les décisions administratives à appliquer des règles prenant en compte les changements climatiques pour les permis d'utilisation de l'eau.
- Le gouvernement devrait expliquer comment concevoir et atteindre la carboneutralité, et donner des exemples.
- Le gouvernement devrait examiner les répercussions de la pandémie sur l'énergie et les émissions au Yukon.

4. Norme sur l'électricité renouvelable

Nos propositions

On a proposé d'inclure la disposition suivante sur la production d'énergie renouvelable dans la loi sur l'énergie propre.

- Au moins 93 % de l'électricité produite pour le réseau intégré du Yukon provient de ressources renouvelables (production calculée en moyenne mobile sur 25 ans).



Bien qu'il soit proposé qu'au moins 93 % de l'électricité produite pour le réseau intégré du Yukon provienne d'énergies renouvelables, le gouvernement du Yukon aspire à hausser ce pourcentage à 97 % d'ici 2030.

Synthèse des résultats

On a observé un appui de principe sans équivoque à l'égard d'une norme sur l'électricité renouvelable. Les réponses soulignaient l'importance de clarifier la signification de « moyenne mobile ».

Résumé des commentaires

- Une durée de 25 ans est longue pour la moyenne mobile. On a proposé des moyennes sur 5, 10 ou 15 ans.
- Le gouvernement devrait promouvoir les projets d'énergie renouvelable dans toutes les collectivités, qu'elles soient raccordées au réseau ou hors réseau.
- La Régie des entreprises de services publics du Yukon doit avoir une position cohérente par rapport au gouvernement du Yukon sur la question des énergies renouvelables.
- La Société d'énergie du Yukon devrait être habilitée à mettre sur pied des projets d'énergie renouvelable.
- Les Premières Nations du Yukon devraient participer aux discussions sur la production d'énergie en amont et au plus haut niveau.
- Les options de production d'énergie nucléaire ne devraient pas être envisagées.
- Le gouvernement devrait prévoir une exonération des impôts fonciers pour les projets d'énergie renouvelable.

5. Cibles de vente de véhicules sans émissions

Nos propositions

Voici les cibles proposées de vente de véhicules sans émissions à inclure dans la loi sur l'énergie propre.

- Les véhicules sans émissions représentent 10 % des ventes de véhicules légers en 2025.



- Les véhicules sans émissions représentent 30 % des ventes de véhicules légers en 2030.

Nous avons aussi posé la question suivante : Vers quelle approche penchez-vous pour atteindre la cible de vente de véhicules sans émissions du Yukon? Une approche volontaire ou une approche réglementaire?

Synthèse des résultats

Les réponses concernant l'approche recommandée pour atteindre les cibles étaient variées. L'approche réglementaire a été l'option la plus citée, malgré un certain nombre de réponses indiquant une préférence pour l'approche volontaire. Bon nombre de personnes ont souligné l'importance d'adopter une approche multidimensionnelle en matière de vente de véhicules sans émissions et ont recommandé des mesures (voir l'annexe A).

Résumé des commentaires

- Les cibles de vente ne sont pas le meilleur indicateur d'adoption des véhicules sans émissions; l'immatriculation des véhicules est un mécanisme plus précis.
- Mesures dissuasives pour les véhicules à combustion interne (ex. taxes ou droits d'immatriculation plus élevés).
- Les installations pour les véhicules électriques (y compris dans les résidences) et les incitatifs à l'achat (pour compenser les coûts supplémentaires) sont essentiels pour favoriser l'adoption.
- Le gouvernement devrait favoriser le choix des véhicules électriques en offrant des incitatifs comme des privilèges pour le stationnement dans les terrains du gouvernement du Yukon.
- Le gouvernement devrait inclure des cibles pour les véhicules électriques hors route.
- Le gouvernement devrait inclure une catégorie plus large de transport comprenant le transport actif et le transport en commun.

6. Normes sur la composition des carburants renouvelables

Nos propositions

Il est proposé d'indiquer dans la loi sur l'énergie propre que les exigences en matière de carburants renouvelables pourront être fixées plus tard par le gouvernement du Yukon.



Les règlements d'application préciseront les exigences et les détails.

Les normes sur la composition des carburants renouvelables proposées ne faisaient pas partie de la consultation publique. Le gouvernement du Yukon organisera une autre consultation sur les détails des normes proposées lors de l'élaboration d'un règlement d'application sur les combustibles renouvelables dans le cadre de la loi sur l'énergie propre.

7. Cible de chauffage à énergies renouvelables

Nos propositions

Nous avons proposé d'inclure la cible en matière de chauffage à énergies renouvelables suivante dans la loi sur l'énergie propre : d'ici 2030, 50 % de la demande de chauffage sera comblée par des ressources renouvelables au Yukon.

Synthèse des résultats

La plupart des commentaires sur cette cible suggéraient des idées qui dépassaient la portée de la loi sur l'énergie propre ou qui étaient déjà en cours de développement ou de mise en œuvre dans le cadre d'initiatives du gouvernement non prévues par la loi (ex. subventions et aides financières pour l'efficacité énergétique et l'électricité renouvelable dans les bâtiments résidentiels et commerciaux). Ces idées sont compilées dans l'annexe A.

Résumé des commentaires

- Le gouvernement devrait fixer une cible plus ambitieuse de 80 %, voire 90 %.
- Souhait d'intégrer davantage la biomasse. À l'inverse, d'autres personnes ont indiqué que la biomasse ne devrait pas être considérée comme énergie à faible émission de carbone.
- Les processus d'appels d'offres devraient exiger des installations avec des systèmes de chauffage à énergie renouvelable.
- Le gouvernement devrait subventionner les rénovations.
- Pour favoriser l'adoption, des incitatifs plus importants pourraient être nécessaires.
- Le gouvernement devrait inclure une mesure visant à encourager la plantation d'arbres.

8. Critères d'efficacité énergétique

Nos propositions

Grâce à la loi sur l'énergie propre, le gouvernement du Yukon pourra fixer des critères



d'efficacité pour les produits énergétiques. La Direction de l'énergie pourra ainsi élaborer des politiques qui reflètent les technologies, nouvelles ou améliorées, accessibles au public. Établir des critères d'efficacité énergétique propres au Yukon garantirait que les produits répondent aux besoins énergétiques du Nord (ex. des produits adaptés aux climats froids).

Voici une disposition qui a été proposée pour la loi du Yukon sur l'énergie propre.

- Donner le pouvoir d'établir des normes ou des critères d'efficacité énergétique dans les politiques pour les produits fabriqués ou vendus au Yukon.

Synthèse des résultats

L'idée de donner au gouvernement du Yukon le pouvoir d'établir des critères d'efficacité énergétique a remporté l'adhésion générale. On a également reçu des suggestions de critères potentiels que le gouvernement du Yukon pourrait adopter.

Résumé des commentaires

- Dans l'ensemble, les répondants étaient favorables à la disposition, mais certaines personnes s'interrogeaient sur la nécessité de critères propres au Yukon pour un marché restreint.
- Certains craignaient que les incitatifs d'efficacité énergétique poussent les gens à se débarrasser de leurs vieux appareils même s'ils sont encore fonctionnels.
- Le gouvernement devrait prendre en compte les émissions de carbone associées à l'énergie intrinsèque des produits.
- Le gouvernement devrait prendre en compte les réductions d'émissions de carbone, la sécurité énergétique et les bienfaits économiques des produits fabriqués localement.

9. Autres commentaires

Synthèse des résultats

Nous avons reçu d'autres suggestions et recommandations qui n'étaient pas directement liées aux dispositions proposées.

Résumé des commentaires

- Le gouvernement devrait légiférer sur des mesures et des programmes dans le cadre de la loi sur l'énergie propre proposée ou sur des exigences visant à mettre sur pied des plans détaillés.
- Il est nécessaire de fixer des cibles « fermes » assorties de conséquences. Cela pourrait prendre la forme d'un organe de supervision clairement dédié à la transparence et à la responsabilisation.
- Nous avons besoin de changements globaux pour réduire les gaz à effet de serre.
- Le gouvernement devrait créer une autorité de régulation chargée de fixer des cibles d'efficacité énergétique pour les bâtiments.
- Le gouvernement devrait inclure des exigences de révision dans la loi.
- Le gouvernement devrait inclure le principe de non-régression dans la loi pour s'assurer que les cibles ne seront pas réduites dans l'avenir.
- ATCO Electric Yukon devrait être inclus dans la norme sur l'énergie renouvelable.
- Le gouvernement devrait aborder le concept de carboneutralité selon l'approche climatique des Premières Nations.

Prochaines étapes

Le gouvernement du Yukon va prendre en compte les commentaires reçus, puis rédiger une loi qu'il déposera à l'Assemblée législative en octobre 2022.



Annexe A : Mesures envisagées

Parmi les réponses reçues dans le cadre de la consultation publique sur la loi sur l'énergie propre figuraient des suggestions visant à légiférer sur des mesures spécifiques à l'appui des objectifs de la loi.

Ces idées sont présentées ci-dessous tel qu'elles ont été reçues, sans prendre en compte ni analyser leur faisabilité.

Dispositions générales

- Offrir de la formation ou des subventions pour accompagner la transition vers les secteurs renouvelables par l'entremise de l'Université du Yukon.
- Le gouvernement du Yukon devrait fixer une date pour l'élimination totale des combustibles fossiles.
- Toutes les émissions produites par les avions devraient être incluses dans les données.

Électricité

- Le gouvernement du Yukon devrait subventionner la transition du réseau énergétique vers des ressources renouvelables.
- Mettre en place des prêts pour étendre les possibilités dans le cadre de la politique sur la production indépendante d'électricité et fixer des prix plus justes pour les producteurs indépendants d'électricité.
- Confier à la Régie des entreprises de services publics du Yukon un mandat visant à prendre en compte les mesures de réduction des gaz à effet de serre.
- Exiger que tout nouveau bâtiment résidentiel, commercial ou industriel utilise des technologies renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques.
- Installer des panneaux solaires sur les poteaux électriques.
- Augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable à faible impact dans toutes les localités, qu'elles soient raccordées au réseau ou non.
- Nécessité de mettre en place des solutions à long terme concernant la production d'électricité propre. Cela pourrait passer par l'énergie hydraulique, le nucléaire ou le raccordement au réseau de la Colombie-Britannique.
- Établir des cibles différentes pour chaque localité hors réseau.



Exploitation minière

- Les mines devraient financer des projets d'énergie renouvelable pour compenser leurs émissions.
- Exiger de nouveaux projets pour compenser les émissions, sans quoi aucune approbation ne serait donnée par l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon (OEESEY).

Transport

- Tous les véhicules du gouvernement du Yukon ou financés par le gouvernement du Yukon devraient être des véhicules sans émissions. Lorsque cela n'est pas possible, le gouvernement devrait acheter des crédits de carbone.
- Encourager le covoiturage et le transport en commun demeure une question essentielle.
- Mettre en place une taxe yukonnaise sur l'achat de véhicules à combustion interne qui serait utilisée pour les installations renouvelables. Augmenter les droits d'immatriculation pour les véhicules à combustion interne en fonction de la taille du véhicule. Augmenter les droits d'immatriculation, mais offrir une remise de 50 % pour les véhicules électriques et de 25 % pour les véhicules hybrides.
- Il faut au moins deux bornes de recharge dans chaque localité.
- Le gouvernement du Yukon pourrait subventionner des bornes de recharge de niveau 1 pour recharger les véhicules électriques au travail.
- Subventionner l'électrification des transports en commun.
- On observe un nombre important de véhicules dont le moteur fonctionne au ralenti dans les stationnements. Le gouvernement du Yukon pourrait mettre en place des réglementations sur la marche au ralenti.
- Imposer que les installations du gouvernement du Yukon réservent 50 % de leurs places de stationnement aux véhicules sans émissions ou offrent d'autres privilèges de stationnement.

Chauffage et bâtiments

- Les installations de chauffage présentant une efficacité énergétique inférieure à 80 % devraient bénéficier de crédits pour être renouvelées.
- Définir des jalons pour 2030 et les associer à des programmes d'apprentissage pour les technologies en matière de chauffage.
- Le quartier de Whistle Bend devrait exiger des chaudières à biomasse et des

thermopompes à air.

- La personne répondante vit dans un nouveau bâtiment carboneutre grâce à l'utilisation de panneaux solaires sur le toit. Offrir des crédits ou des incitatifs pour d'autres initiatives de ce type.
- Exiger que tous les nouveaux bâtiments du gouvernement du Yukon raccordés au réseau utilisent des énergies renouvelables comme principale source de chauffage. S'engager à convertir à l'énergie renouvelable tous les bâtiments existants du gouvernement du Yukon raccordés au réseau d'ici 2030. Tous les nouveaux bâtiments financés par le gouvernement du Yukon dans des localités raccordées au réseau doivent utiliser des énergies renouvelables comme principale source de chauffage.
- Envisager la création d'une banque de l'infrastructure énergétique pour les rénovations.

Autres

- Les sociétés minières et les compagnies aériennes devraient payer le double de la taxe maximale sur le carbone.
- Disposition pour encourager la plantation d'arbres en vue d'accélérer la succession forestière des forêts qui soutiennent l'industrie de la biomasse.

